

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 57 (1929-1932)  
**Heft:** 231

**Artikel:** Jardin botanique de Ste-Croix "La Dryade"  
**Autor:** Porchet, B.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-284218>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Jardin botanique de Ste-Croix « La Dryade ».**

Première assemblée générale des donateurs.

Samedi 18 juin, à 15 h.

Salle du Conseil communal, Ste-Croix.

(*Rapport présenté par Mlle B. Porchet, à la séance du 6 juillet 1932.*)

Assistaient à la séance: les membres du comité du Jardin botanique, les représentants des autorités et des grandes industries locales, et la déléguée de la S. V. S. N.

Le président, M. J. Peter, remercie les donateurs grâce auxquels « La Dryade » a pu être créée et développée. Il signale tout l'intérêt que présentait la création d'un jardin botanique dans le Jura: instruction scientifique de la population, en particulier des écoliers qui, actuellement, ont fréquemment leurs leçons de botanique au jardin, développement du goût et de l'amour pour les fleurs et la nature, idée commune, désintéressée, groupant les bonnes volontés et les capacités les plus diverses.

Le terrain ayant été donné par la commune, l'état des finances fut assez satisfaisant pour permettre l'établissement d'une clôture et l'amenée de l'eau. Les membres du comité aménagent eux-mêmes le jardin et déterminent les plantes.

En remerciant tous ceux qui ont contribué à assurer à « La Dryade » une première floraison réjouissante, le président souhaite l'adhésion de nouveaux membres, cela moyennant une finance annuelle de 1 fr. au minimum.

La séance est suivie d'une visite du jardin, admirablement situé dans le pâturage rocailleux ensoleillé qui domine Ste-Croix.

Douze cents plantes ont déjà été installées dans les rocallles naturelles, selon leur préférence, à l'ombre dans l'interstice de deux pierres, sur un coussinet d'humus, ou au contraire en plein soleil sur le calcaire presque nu. Pavots, œillets, saxifrages, phlox, gnapheles, aubriettes, ancolies, chardons, primevères, auxquels sont mêlées 300 plantes de *Dryas octopetala*, la fleur du jardin, animent de leurs teintes vives le gazon court et la pierre grise.

La construction d'une petite tourbière devant donner asile à une flore spécifique, est prévue et c'est plus spécialement à elle qu'est destiné le don de 300 fr. fait par le Fonds Agassiz. Le comité a renoncé à la construire cette année pour plusieurs raisons et en particulier pour avoir le loisir d'étudier les conditions nécessaires à la réussite de ce transfert de terrain, qui exigera entre autres la pose d'une dalle de ciment en sous-sol.

Le comité de « La Dryade » a été heureux de sentir l'appui moral de la S. V. S. N. accompagner son entreprise. Il espère dans une prochaine année faire à notre Société les honneurs de son jardin fleuri.

Nous recommandons aux membres de la S. V. S. N. de passage à Ste-Croix la promenade au Jardin botanique. Ils y seront les bienvenus.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> juillet 1932.